



DES EMPLOIS DÉCENTS POUR LES JEUNES HAÏTIENS ET HAÏTIENNES DANS L'ÉCONOMIE RURALE



LES DÉFIS

Le Programme de Promotion pour le Travail Décent en Haïti (PPTD) 2015-2020

Le premier PPTD Haïti (2015-2020), a été signé le 19 février 2015, par le Gouvernement et les organisations d'employeurs et de travailleurs haïtiens et il guide le programme de l'OIT de 2015 à 2020.

Il contribue à atteindre les priorités consensuelles définies par le gouvernement et les partenaires sociaux pour permettre l'accès des haïtiennes et de haïtiens à un travail décent et productif dans des conditions de liberté, d'équité, de sécurité, de protection sociale et de dignité humaine.



4 axes du PPTD ont été définis :

Axe 1 - Respecter, promouvoir et mettre en œuvre les normes internationales du travail

Axe 2 - Créer des opportunités et favoriser des conditions de travail et revenus décents pour les femmes et les hommes.

Axe 3 - Promouvoir un socle de protection sociale universelle et non discriminatoire.

Axe 4 - Renforcer le tripartisme et le dialogue social

Le Comité tripartite de suivi du PPTD a sélectionné 3 priorités:

- 1) la finalisation du code du travail,
- 2) la formation professionnelle,
- 3) le dialogue social.

Les défis écologiques, la croissance rapide de la population, une dépendance accrue dans les importations et les effets du tremblement de terre de 2010 ont exacerbé l'insécurité alimentaire du pays et fragilisé le secteur agricole, faisant du développement rural une priorité absolue pour le gouvernement haïtien.

L'agriculture familiale est liée de façon indissociable à la sécurité alimentaire nationale et représente en Haïti 25% au PIB du pays.

Mais seul un cultivateur sur cinq peut se contenter des récoltes et/ou du bétail de sa propre exploitation pour assurer sa subsistance.

La situation de l'emploi dans le milieu rural est préoccupante. Des millions de jeunes haïtiens et haïtiennes ne trouvent pas de voie vers un emploi décent et risquent l'exclusion sociale.

Les jeunes haïtiens sans qualification sont les plus touchés. D'autre part les jeunes sortant de l'école ou de l'université ont souvent une formation inadéquate par rapport à la demande et aux besoins du marché du travail.

De plus l'agriculture haïtienne est généralement pénalisée par une image peu valorisante au regard des jeunes générations, ce qui a eu pour conséquence au cours de ces dernières années d'accélérer le processus d'exode rural des jeunes vers les grands centres urbains pour bien souvent n'occuper que des emplois non agricoles peu rémunérateurs et précaires.

50%

de la population haïtienne
vit dans les **zones rurales**

71%

des familles en zone rurale
sont **pauvres**
(moins de 2 \$US par jour)

54%

extrêmement pauvres
(moins de 1\$US par jour)

12%

du total
des exploitants agricoles
ont **moins de 30 ans**

19.3%

ont plus de **60 ans**

L'APPROCHE DE L'OIT

Le travail décent dans l'économie rurale est l'un des huit domaines de première importance de l'OIT, avec comme objectif:

- L'appui aux chaînes de valeurs d'un secteur agro-industriel respectueux des spécificités du monde rural
- L'orientation professionnelle et l'acquisition des compétences requises
- Le tourisme rural
- La sécurité alimentaire
- Le socle de protection sociale
- L'application des normes du travail dans le secteur rural

BONNE EXPÉRIENCE DE L'OIT les Centres de Services aux Entreprises (CSE)

Plusieurs projets complémentaires portant sur la reprise de l'emploi (Débris, 16/6 et Champ de Mars) ont été mis en œuvre par l'OIT en partenariat avec des institutions des Nations Unies. Afin de maximiser l'impact sur l'économie locale des investissements réalisés dans la reconstruction, des travailleurs locaux et des entreprises locales ont participé à la reconstruction de leurs quartiers. L'approche de l'OIT associe amélioration des compétences, développement des entreprises, l'accès aux financements, la protection sociale et le dialogue social.

Le CSE est une structure qui opère comme un centre de production tout en offrant des services de formation technique et de gestion d'entreprise certifiée par l'État (INFP). Il fournit un accompagnement et un appui intégré aux micro et petites entreprises en démarrage ou en expansion. Les conditions réelles des marchés sont recréées dans un contexte de promotion du travail décent.



LES RÉSULTATS CLÉ:

- 2000 personnes vulnérables ont reçu une formation professionnelle reconnue par l'État
- Plus de 1000 jeunes ont reçu un soutien à la création d'entreprise, parmi lesquelles 350 ont bénéficié en plus d'une formation sur le programme GERME (Gérez Mieux votre Entreprise) de l'OIT.
- 60 jeunes sont des formateurs certifiés en construction parasismique ;
- 1700 maisons répondant aux normes ont été construites.
- 440 Micro entreprises ont eu accès à des microcrédits.

Ces activités ont rassemblé le secteur privé, les syndicats et les pouvoirs publics autour du CSE.

“ Le gouvernement, avec l'appui du BIT, a mis en œuvre des stratégies, plans et programmes pour la formalisation graduelle du travail, en renforçant des chaînes de valeurs des secteurs productifs du pays, notamment le secteur agricole, à travers des emplois verts et des emplois à haute intensité demain d'œuvre, ainsi qu'en intégrant la promotion d'entreprises et micro entreprises créatrices d'emplois décents et durables. ”

De plus, en Haïti et dans le cadre du PPTD (voir encadré), le gouvernement et les partenaires sociaux ont inscrit un résultat spécifique à atteindre :

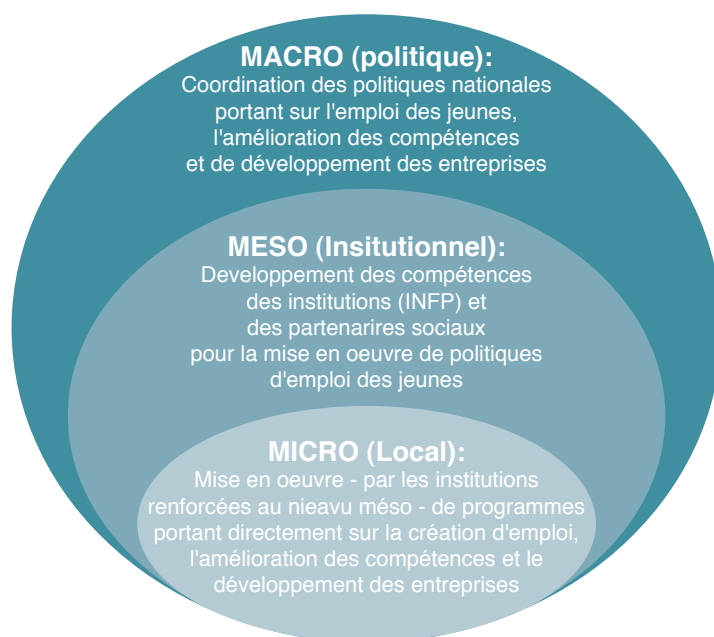
Les opportunités non-agricoles, essentiellement de services, en zones rurales sont une source de revenus importantes. Par conséquent l'OIT vise à renforcer les capacités entrepreneuriales et techniques des populations locales, et plus particulièrement des femmes et des jeunes, afin d'ouvrir des perspectives ou d'améliorer la situation des entreprises en activité dans les chaînes de valeur considérées et les secteurs connexes de **l'économie locale rurale** (laiterie, cantines scolaires, agro-alimentaire...).

“ La crise, aussi dévastatrice soit-elle, offre une excellente opportunité pour promouvoir le développement d’une économie verte. La perspective d’avenir devrait amener vers des projets à haute intensité de main-d’œuvre qui visent à réduire les émissions de gaz à effet de serre et aident les communautés à s’adapter au réchauffement planétaire. La transition vers une économie à faibles émissions de carbone peut créer des millions d’emploi.

Ban Ki-moon, Secrétaire général des Nations Unies

Du Micro au Macro

Les actions de l’OIT en Haïti sont mis en œuvre à travers une approche intégrée et s’alimentent mutuellement aux niveaux Macro, Méso Micro. Au niveau Macro, les interventions visent à promouvoir des politiques pour la création d’emploi décent, au niveau Méso, le renforcement institutionnel et au niveau Micro, des activités concrètes innovantes pour créer des emplois et améliorer les conditions de vies des travailleurs en zones rurales. Ces activités Micro sont mises en œuvre par les institutions renforcées au niveau Méso et alimentent les politiques au niveau Macro.



Promotion d’emplois verts

Les emplois verts sont au cœur du développement durable et apportent une réponse aux enjeux haïtiens de la protection de l’environnement, du développement économique et de l’inclusion sociale. En engageant le gouvernement, les travailleurs et les employeurs à être des agents actifs du changement, l’OIT promeut l’écologisation des entreprises, des méthodes en milieu de travail et du marché du travail dans son ensemble.

Ces efforts contribuent à créer des emplois décents, à améliorer l’efficacité des ressources et à construire des sociétés durables à faible teneur en carbone. En Haïti, l’OIT pourrait appuyer l’INFP à adapter et certifier la formation en [gestion des entreprises de construction verte](#).



QUELQUES PISTES POUR LE FUTUR



Dans le cadre des **nouveaux objectifs de développement durable pour 2030**, particulièrement l'objectif 8 visant à promouvoir une croissance économique durable et partagée, l'emploi et le travail décent pour tous, les actions de l'OIT en Haïti viseront à mettre en œuvre les priorités définies par les partenaires sociaux dans le PPTD.

Quelques exemples d'actions pouvant être mises en œuvre sont :

Stimuler la création d'emploi décent pour les jeunes dans l'agriculture en renforçant l'entrepreneuriat, la formation professionnelle et l'accès aux marchés (Outils Germe de formation en entrepreneuriat – certifié par l'INFP) ;

Développement local et cantines scolaires endogènes (en partenariat avec la FAO et la PAM) :

l'objectif serait de renforcer les capacités des acteurs de la chaîne de valeurs de l'alimentation scolaire en utilisant la production locale (micro-entreprises en petite transformation agroalimentaire, coopératives rurales, jeunes agriculteurs indépendant).

Éliminer le travail des enfants en zones rurales, particulièrement ces pires formes.

Faciliter la création et le développement de Micro et petites entreprises dans le secteur de la construction verte.

LES PROGRAMMES DE L'OIT EN HAÏTI

- Lutte contre le travail domestique des enfants et les pires formes de travail des enfants à travers la formation et la qualification des enfants et adolescents vulnérables
- Des emplois décents sans le secteur manufacturier de l'habillement en Haïti (Better Work Haïti)
- Prévention du VIH/SIDA dans le monde du travail
- Réhabilitation de 16 quartiers et retour des familles de six camps associés (Projet FRH - 16/6).
- Réhabilitation d'infrastructures publiques à travers la mise en place à Bel Air et Fort National de Centres de Services à l'entreprise (CSE)
- Amélioration de l'offre de formation qualifiante, du placement et de l'entrepreneuriat à Cité Soleil - En partenariat avec la MINUSTAH ;
- Mise à niveau du Centre Pilote situé à côté du parc industriel de Port-au-Prince comme centre de référence - En partenariat avec l'AFD.



Julien Magnat, Coordinateur de l'OIT en Haïti, magnat@ilo.org
119, Juvenat - Pétiön-Ville – Port au Prince - Haïti
Tel : + 509 3802 4726

www.ilo.org